

Règles éditoriales

Information générale

Cette page procure une information générale pour chacune des règles éditoriales

Pour les détails, vous référer aux [Directives détaillées](#) – du Groupe de collaboration en traduction française (GCTF) de SNOMED International.

Le choix entre l'orthographe traditionnelle et la nouvelle orthographe du français

L'orthographe traditionnelle a été privilégiée dans le cadre de la traduction de SNOMED CT. Cette décision fut prise en 2007 à la suite d'une consultation auprès de l'Office de la langue française du Québec (OQLF). Toutefois, par soucis de normalisation avec les autres pays faisant parti du GCTF, il a été décidé qu'à partir de 2023 la nouvelle terminologie serait considérée pour les FSN, tout en ajoutant un synonyme pour faciliter la transition entre les deux.

Le choix entre les termes hybrides, latins, grecs, anglais, allemands ou français

Chacune des hiérarchies possède ses préférences quant au choix des termes, entre le latin, le grec, l'anglais ou le français. Ces préférences ont préséance sur l'information contenue dans la présente sous-section.

Entre des termes purement grecs ou latins, des termes "hybrides" (termes français construits à partir de racines latines et grecques), des termes d'une langue étrangère, ou des termes français de la langue courante, **on privilégie les termes consacrés en milieu clinique**. Dans le cas de termes équivalents utilisés en milieu clinique, on privilégie comme terme privilégié, le terme francisé. La traduction française devra comporter au moins un synonyme reprenant ces mots d'origine latine ou grecque. [ex : Pityriasis rosea]

Lors d'emprunt de mot de langue étrangère, la graphie française est privilégiée.

NOTE: Il n'est pas possible de mettre les termes en italique dans SNOMED CT.

Les anglicismes et les emprunts d'autres langues

Au sujet des anglicismes :

- privilégier la forme française, sauf exception
- évaluer au cas par cas selon l'usage clinique

Abréviations, sigles et acronymes

Quelques définitions

Il existe différents types de formes abrégées : les abréviations, les sigles et les acronymes.

Une **abréviation** est une forme réduite d'un mot résultant du retranchement d'une partie des lettres de ce mot. La plupart des abréviations ne prennent jamais la marque du pluriel.

Exemple : **c. à t.** pour *cullérée à thé*

Les **sigles** et les **acronymes** sont des types d'abréviations. Un sigle est une suite de lettres initiales de plusieurs mots ou racines. Un sigle se prononce en épelant les lettres qui le composent.

Exemple : **ECG** pour *électrocardiogramme*

Un **acronyme** est un sigle prononcé par syllabe comme un mot ordinaire.

Exemple : **TOC** pour *trouble obsessionnel-compulsif*

Les **sigles** et les **acronymes** s'écrivent en lettres majuscules, sans points abrégatifs entre les lettres. Les majuscules qui composent les sigles et les acronymes ne prennent pas d'accents.

Certains **acronymes** deviennent des noms communs. Ils suivent alors les règles habituelles d'écriture ; ils s'écrivent en minuscules et prennent un s au pluriel.

Exemples : des lasers, des radars

Vous référer la [section 4.5 des Directives détaillées](#) – du Groupe de collaboration en traduction française (GCTF) de SNOMED International.

Le traitement des formes abrégées dans SNOMED CT

Selon le Guide éditorial de SNOMED International, les acronymes et abréviations sont interdits dans le nom complet précis. Voir le [guide éditorial](#), section *Abbreviations and acronyms* pour plus d'information.

De façon générale, éviter les abréviations, sigles et acronymes dans les synonymes afin de prévenir les malentendus. Toutefois, si les règles entourant le développement de ces 'codes' sont bien documentées dans un guide, accessibles aux utilisateurs du domaine, ils peuvent être développés et utilisés. SNOMED International recommande de faire suivre l'abréviation par un tiret suivi des mots décrivant l'abréviation.

Exemple : IPPV - intermittent positive pressure ventilation

Il arrive parfois que des contraintes reliées à des limites de longueur de champs (dans un système ou un logiciel) exigent l'utilisation de termes plus courts.

ATTENTION: Même si un acronyme donné est très courant dans une spécialité de médecine donnée, on ne peut pas être certain que le personnel d'autres spécialités va le comprendre. *DNA* est un exemple de terme ambigu puisqu'il peut avoir deux sens en anglais = *did not attend* et *deoxyribonucleic acid*. *IVG* peut également avoir deux sens en français = *insuffisance ventriculaire gauche*, *interruption volontaire de grossesse*.

On acceptera cependant les abréviations suivantes considérées comme non-ambigües et utilisées de façon courante en milieu clinique : *SIDA*, *ECG*, *VIH*.

Toutes les abréviations sont écrites en lettres majuscules, sauf exception comme *IgA = Immunoglobuline A*.

Éponymes

Les éponymes constituent un vrai problème dans le langage médical, car bien que souvent largement reconnus, ils ne répondent pas aux exigences de transparence et de non-ambiguïté. En plus, pour des raisons historiques ou de prestige, ils peuvent être différents de pays en pays. Les éponymes sont donc à être utilisés avec prudence.

Pour le nom complet précis, privilégier le terme sans éponyme. L'éponyme est ajouté comme synonyme et évité dans le terme privilégié, sauf s'il est incontournable et consacré par l'usage. Dans ce cas c'est un nom propre commençant par une majuscule.

Exemples : NCP : *trisomie 21*

Synonyme : *syndrome de Down*

Dans d'autres cas, certains éponymes très connus et acceptés comme la *maladie d'Alzheimer* ou le *score d'Apgar* sont conservés comme synonymes privilégiés, car il n'y a pas d'alternative.

De façon générale, et selon le Guide éditorial de SNOMED International, le nom complet précis doit décrire ce que représente l'éponyme. L'éponyme est ajouté en tant que synonyme. Voir le [guide éditorial](#), section *Eponyms* pour plus d'information.

Vous référer la **section 4.4 des Directives détaillées** – du Groupe de collaboration en traduction française (GCTF) de SNOMED International.

Toponyme

Le terme *toponyme*, au sens large, s'applique aux noms géographiques et aux noms extraterrestres. (OQLF)

Le toponyme sera évité dans le terme privilégié, sauf s'il est incontournable et dans ce cas c'est un nom propre commençant par une majuscule.

Exemple: arthrite de Lyme

Vous référer la **section 4.4 des Directives détaillées** – du Groupe de collaboration en traduction française (GCTF) de SNOMED International.